

## **3. JE SUIS EN FORMATION AU COLLÈGE DE GENÈVE**

---

**RÉORIENTATIONS**

### 3.1 EN 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE AU COLLÈGE DE GENÈVE (CDG)

Statut de promotion	Destinations	Conditions	Remarques
NON PROMU	1 <sup>ère</sup> École de culture générale	sans conditions	Une seule réorientation est autorisée entre la filière de culture générale, la filière gymnasiale et la formation professionnelle initiale d'employée ou employé de commerce en voie plein temps.
	2 <sup>ème</sup> École de culture générale	A	
	1 <sup>ère</sup> CFC commerce plein temps	sans conditions	
	2 <sup>ème</sup> CFC commerce rapide	B	
	1 <sup>ère</sup> MP commerce	Admissible*	
PROMU	1 <sup>ère</sup> École de culture générale	NON admissible	* Pas de triplement en filière maturité
	2 <sup>ème</sup> École de culture générale	C	
	1 <sup>ère</sup> CFC commerce plein temps	NON admissible	
	2 <sup>ème</sup> CFC commerce rapide	sans conditions	
	1 <sup>ère</sup> MP commerce	Admissible*	

#### Admissible aux conditions suivantes :

A	<p>1. 1<sup>ère</sup> année terminée.      2. Total minimum de 12 pour les notes de FR + MA + AN + IT ou AL.</p> <p>Si changement de langue</p> <p>3. Examen dans cette langue réussi à 4.0 et total minimum de 9.0 pour les trois disciplines restantes MA + FR + une langue.</p> <p>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.0 à l'examen, l'élève intègre une 1<sup>ère</sup> ECG avec la nouvelle langue ou une 2<sup>ème</sup> ECG avec la langue initiale, si le total de 12.0 est obtenu.</p> <p>Pour une entrée en OSP Pédagogie</p> <p>4. Total minimum de 14 pour les notes de FR + MA + AL + AN.</p> <p>Si changement de langue pour entrer en OS Pédagogie</p> <p>5. Examen réussi ≥ à 4.5 et total de 10,5 pour les 3 disciplines restantes.</p> <p>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen</p> <p>6. l'élève intègre une 2<sup>ème</sup> ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</p>
B	<p>1. 1<sup>ère</sup> année terminée.      2. Note minimum 4.0 en français (FR), mathématiques (MA), langues choisies au CFP commerce (AN, AL ou IT).      3. Admissible avec la L2 du collège (AL ou IT).</p>
C	<p>Admissible.</p> <p>Pour une entrée en OSP Pédagogie</p> <p>1. Les langues AL et AN sont obligatoires.</p> <p>Si changement de langue pour OSP Pédagogie</p> <p>2. Examen réussi ≥ à 4.5.</p> <p>Si changement de langue pour une autre OSP</p> <p>3. Examen réussi ≥ à 4.0.</p>

## 3.2 EN 2<sup>ÈME</sup> ANNÉE AU COLLÈGE DE GENÈVE (CDG)

Statut de promotion	Destinations	Conditions	Remarques
NON PROMU	2 <sup>ème</sup> École de culture générale	C	
	3 <sup>ème</sup> École de culture générale	D	
	2 <sup>ème</sup> CFC commerce rapide	sans conditions	
PROMU	3 <sup>ème</sup> École de culture générale	D	
	2 <sup>ème</sup> CFC commerce rapide	sans conditions	
PROMU OU NON PROMU	2 <sup>ème</sup> MP commerce	NON admissible	Possibilité d'accéder à la MP après le CFC (MP2)

**Admissible aux conditions suivantes :**

C	<p><b>Admissible.</b></p> <p><u>Pour une entrée en OSP Pédagogie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Les langues AL et AN sont obligatoires.</b></li> </ol> <p><u>Si changement de langue pour l'OSP Pédagogie</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. <b>Examen réussi ≥ à 4.5.</b></li> </ol> <p><u>Si changement de langue pour une autre OSP</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>3. <b>Examen réussi ≥ à 4.0.</b></li> </ol>
D	<p><b>1. 2<sup>ème</sup> année de CdG terminée.</b></p> <p><b>2. Total minimum de 12 pour les notes de FR + MA + AN + IT ou AL.</b></p> <p><u>Si l'élève n'a qu'une langue parmi AL, AN et IT</u></p> <p><b>3. Examen réussi à 4.0 dans la 2<sup>ème</sup> langue choisie et total minimum de 9 pour les trois disciplines restantes MA + FR + une langue.</b></p> <p>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.0 à l'examen, l'élève intègre une 2<sup>ème</sup> année de l'ECG.</p> <p><u>Pour une entrée en OSP Pédagogie</u></p> <p><b>4. Total minimum de 14 pour les notes de FR + MA + AL (obligatoire) + AN (obligatoire).</b></p> <p><u>Si changement de langue</u></p> <p><b>5. Examen réussi ≥ à 4.5 et total minimum de 10.5 pour les trois disciplines restantes FR + MA + une langue.</b></p> <p>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen, l'élève est intégrée une 3<sup>ème</sup> ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</p> <p><u>Si l'élève n'a qu'une langue</u></p> <p><b>6. Examen réussi ≥ à 4.5 dans cette langue et total minimum de 10.5 pour les trois disciplines restantes FR + MA + une langue.</b></p> <p>Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen, l'élève intègre une 3<sup>ème</sup> ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</p> <p><u>Remarques valables pour toutes les options spécifiques pré-professionnelle (OSP)</u></p> <p><b>7. Stage intra-certificat (10 jours) à effectuer le plus tôt possible.</b></p> <p><b>8. Travail personnel de certificat à commencer durant l'été (avec évaluation du projet en septembre).</b></p> <p><b>9. Les rattrapages dans les disciplines non suivies au collège, ainsi que les notes obtenues en 2<sup>ème</sup> année du collège et prises en compte pour l'obtention du certificat d'Ecole de culture générale, sont décrites à la page suivante.</b></p>

### 3.3 EN 3<sup>ÈME</sup> ANNÉE AU COLLÈGE DE GENÈVE (CdG)

Statut de promotion	Destinations	Conditions	Remarques
NON PROMU	3 <sup>ème</sup> École de culture générale	E	
	2 <sup>ème</sup> CFC commerce rapide	sans conditions	

E	<p>1. Stage intra-certificat (10 jours) à effectuer le plus tôt possible.      2. Travail personnel de certificat à commencer durant l'été (avec évaluation du projet en septembre).</p> <p><u>Pour l'OSP Pédagogie</u></p> <p>3. Élève admis sans condition s'il a étudié AL et AN au collège de Genève.  <u>Si pas AL et/ou AN</u></p> <p>4. Examen réussi ≥ à 4.5.      Si l'élève n'obtient pas la note minimale de 4.5 à l'examen, l'élève intègre une 3<sup>ème</sup> ECG dans une autre OSP selon les conditions en vigueur.</p> <p><u>Pour toutes les OSP (sauf Pédagogie)</u></p> <p>5. Si l'élève n'a qu'une langue parmi AL, AN, IT, <b>le rattrapage de la deuxième langue est à sa charge (pas d'examen)</b>.</p>
---	--

D O U E	<p><b>Remarques applicables pour une réorientation en 3<sup>ème</sup> Ecole de culture générale depuis une 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> du collège de Genève</b></p> <p>Le choix de l'option spécifique préprofessionnelle doit tenir compte des disciplines suivies au CdG. Selon le cursus antérieur, un rattrapage dans certaines disciplines peut être exigé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour l'option spécifique travail social, le rattrapage du cours de sociologie de 2<sup>ème</sup> année est à la charge de l'élève.</li> <li>- Pour l'option spécifique communication et information, le rattrapage des cours de gestion-comptabilité et de numérique et société est à la charge de l'élève.</li> <li>- Pour l'option spécifique arts, il convient de prendre contact directement avec la doyenne ou le doyen des réorientations de l'ECG.</li> <li>- Pour l'option spécifique musique, l'élève doit attester d'une pratique instrumentale ou vocale d'un an minimum l'année précédant son entrée en 3<sup>ème</sup> ECG.</li> <li>- Pour l'option spécifique pédagogie, les normes d'entrée étant plus exigeantes que pour une entrée dans une autre option spécifique, l'élève doit choisir une OSP alternative au cas où il ne répondrait pas aux normes d'admission en pédagogie (total et /ou examen de langue si nécessaire).</li> </ul> <p>Selon l'option choisie en 3<sup>ème</sup> année de l'ECG, 1 ou 2 notes de la fin de la 2<sup>ème</sup> année du CdG sont comptabilisées dans l'obtention du certificat ECG. Pour chacune de ces notes, il est souhaitable d'avoir un <b>4.0 au minimum</b> pour favoriser l'obtention du titre. En cas de redoublement de la 2<sup>ème</sup> année, ce sont les notes de l'année redoublée qui comptent.</p> <p><b>DISCIPLINES PRISES EN COMPTE DANS L'OBTENTION DU TITRE ET REPORTÉES SUR LE BULLETIN DU CERTIFICAT DE CULTURE GÉNÉRALE</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; width: 15%;">OPTION</th><th style="text-align: center; width: 15%;">SANTE</th><th style="text-align: center; width: 15%;">TRAVAIL SOCIAL</th><th style="text-align: center; width: 15%;">COMMUNICATION ET INFORMATION</th><th style="text-align: center; width: 15%;">ARTS</th><th style="text-align: center; width: 15%;">PEDAGOGIE (PE)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;"><b>NOTES 2<sup>ème</sup> CdG comptant pour l'obtention du certificat ECG</b></td><td style="background-color: #e0e0e0;"></td><td>meilleure note parmi biologie - chimie - physique</td><td>meilleure note parmi biologie - chimie - physique</td><td>meilleure note parmi biologie - chimie - physique</td><td style="background-color: #e0e0e0;"></td></tr> <tr> <td></td><td>Arts (moyenne HA et AP/MU)</td><td>Arts (moyenne HA et AP/MU)</td><td>Arts (moyenne HA et AP/MU)</td><td></td><td>Arts (moyenne HA et AP/MU)</td></tr> </tbody> </table>	OPTION	SANTE	TRAVAIL SOCIAL	COMMUNICATION ET INFORMATION	ARTS	PEDAGOGIE (PE)	<b>NOTES 2<sup>ème</sup> CdG comptant pour l'obtention du certificat ECG</b>		meilleure note parmi biologie - chimie - physique	meilleure note parmi biologie - chimie - physique	meilleure note parmi biologie - chimie - physique			Arts (moyenne HA et AP/MU)	Arts (moyenne HA et AP/MU)	Arts (moyenne HA et AP/MU)		Arts (moyenne HA et AP/MU)
OPTION	SANTE	TRAVAIL SOCIAL	COMMUNICATION ET INFORMATION	ARTS	PEDAGOGIE (PE)														
<b>NOTES 2<sup>ème</sup> CdG comptant pour l'obtention du certificat ECG</b>		meilleure note parmi biologie - chimie - physique	meilleure note parmi biologie - chimie - physique	meilleure note parmi biologie - chimie - physique															
	Arts (moyenne HA et AP/MU)	Arts (moyenne HA et AP/MU)	Arts (moyenne HA et AP/MU)		Arts (moyenne HA et AP/MU)														